

Ministère du Travail—Loi

Les agriculteurs du Canada ont connu un peu plus de succès dans leurs tractations avec les gouvernements au cours des 50 ou 60 dernières années. Ils ont concentré leur influence politique sur des mesures avantageuses pour eux et, une fois soumis à des pressions, les gouvernements se sont montrés dociles et ont répondu à leurs besoins. Les syndicats n'ont jamais exercé de pressions de ce genre sur nous pour favoriser la croissance. Nous nous sommes contentés de prévoir des mécanismes permettant de régler les conflits entre syndicat et patronat et maintenant on nous communique des statistiques.

Nous avons maintenant sous les yeux une disposition qui existe depuis 50 ou 60 ans, d'après le ministre, et qui stipule qu'il doit « instituer et conduire des enquêtes sur les questions industrielles importantes ». On a peut-être déterminé que les questions industrielles n'englobent pas la création d'emplois. Cependant, si nous voulons que les choses avancent, nous avons vraiment besoin qu'un ministère exerce tout son influence politique, et ce pourrait être, par exemple, le ministère de l'Agriculture. Nous n'obtiendrons certainement rien de ces ministres anonymes qui craignent de se nuire l'un l'autre. Ils ont tous peur d'agir. Ils sont trop gras pour lutter et ils ont trop peur pour courir.

Nous en sommes là. Nous avons maintenant l'occasion de faire des syndicats une force politique importante à la Chambre qui pourraient s'exprimer par la bouche de leur ministre et favoriser de toutes leurs forces le développement industriel, ce qui permettrait de créer plus d'emplois, non seulement parce que nous en avons besoin en plus grand nombre, mais parce que nous pouvons fabriquer de meilleurs produits à meilleur marché. Les consommateurs et le monde entier en profiteraient, car cela leur permettrait d'acheter en plus grandes quantités les produits dont ils ont besoin et à meilleur prix.

Notre industrie sidérurgique est un exemple frappant de réussite à cet égard. Le Canada est en tête de file de la production sidérurgique mondiale depuis 20 ans. Son succès se mesure par les traitements versés, la qualité du produit et le coût final. Il nous en coûte \$100 de moins qu'aux États-Unis pour produire une tonne d'acier. La production d'acier au Canada coûte moins cher qu'à Taïwan, au Japon, en Europe, à Singapour et en Australie.

Nous possédons tous les moyens nécessaires pour fabriquer des produits de qualité, payer des salaires plus élevés et le tout à meilleur compte que dans n'importe quel autre pays. Mais nous n'avons aucun programme d'encouragement. Il s'agit-là d'une question industrielle sur laquelle les syndicats pourraient avoir leur mot à dire. On dit en règle générale qu'il est impossible de vendre lorsque les choses coûtent trop cher. Cela ne vaut certes pas pour beaucoup de produits fabriqués au Canada.

Permettez-moi de citer un exemple plus actuel. Les fonctionnaires fédéraux et ceux du gouvernement de l'Ontario ont conçu un programme novateur il y a dix ans pour tenter de régler ce problème de la consommation accrue d'eau, qui constitue actuellement une grave menace dans le sud de l'Ontario. Ils produisaient des appareils qui auraient permis de réduire la consommation d'eau à usage domestique d'au moins 50 p. 100, et même de 90 p. 100 s'ils avaient voulu. Le projet était sur le point d'aboutir, quand Ottawa a décidé de couper les crédits; du coup, le ministère n'a pu poursuivre ses travaux. Il n'y a rien de secret là-dedans. Il s'agit du projet CanWell.

● (1440)

Ce projet était une entreprise conjointe de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, de chercheurs du Conseil national de recherches et de l'Ontario Research Foundation. Il y a huit ou neuf ans, j'ai demandé au ministre responsable à l'époque pourquoi il ne voulait pas parler du projet CanWell à la population. Il m'a alors répondu comme on peut le lire dans le hansard: « C'est à vous à le faire, pas à moi ».

En d'autres termes, de hauts fonctionnaires avaient demandé au ministre de ne pas parler du projet CanWell parce que, justement, c'était un succès. Les responsables de ce succès, des savants et des fonctionnaires qui avaient consacré beaucoup de temps et déployé des trésors d'imagination, auraient dû voir leur invention brevetée. Leur invention permettrait de recycler et de purifier l'eau à peu de prix, et Dieu sait si on en a besoin dans le monde entier.

Les grandes villes du sud-ouest de l'Ontario ont désespérément besoin d'eau. A Winnipeg, les besoins en eau augmentent. Toutes ces villes n'auraient pas à dépenser aujourd'hui des milliards de dollars pour construire des usines si l'invention mise au point par les fonctionnaires et les savants il y a dix ans avait vu le jour.

Plus récemment, nous avons eu l'exemple du Telidon. Le Canada a témoigné dans cette affaire d'un fantastique savoir-faire technologique, mais je doute fort que des brevets d'invention aient été délivrés. Si, après que les enquêtes auront permis de découvrir la réalité, un syndicat pouvait exercer des pressions politiques auprès des députés des circonscriptions urbaines pour les obliger à les appuyer, un peu comme le font les agriculteurs avec les députés de leurs circonscriptions, je suis certain que quelque chose se ferait.

Il ne s'agit pas d'une suggestion dictée par l'esprit de parti, et je pense que le ministre s'en rend compte. Je dis seulement que ce fut un échec. Je ne savais pas que la disposition prévoyant cette obligation faisait partie de l'ancienne loi. Si je l'avais su quand j'étais ministre, j'aurais insisté auprès de mon collègue pour qu'il fasse intervenir cet organisme dont il avait la charge, car j'avais besoin d'aide et de soutien. C'était moi qui essayais de prendre en charge la coordination du travail en vue de mettre au point ces stratégies industrielles, et bien que j'y aie réussi dans une certaine mesure, ce n'était pas suffisant. Je prétends qu'une magnifique occasion s'offrira au ministre, s'il s'acquitte de l'obligation prévue dans la loi pour amener son ministère à faire enquête sur les véritables problèmes qui se posent.

J'ai encore toute une page de propositions. Je vais citer un autre exemple qui se situe strictement au niveau du travail. Même s'il s'agit d'un problème qui relève de la compétence des provinces, c'en est un de ceux qui se présentent continuellement en politique. C'est au sujet d'une entreprise de la Saskatchewan qui fabriquait de la ficelle d'engerbeuse huit heures par jour et cinq jours par semaine. La demande de ficelle d'engerbeuse était si forte que l'entreprise a voulu travailler sept jours par semaine à raison de trois quarts par jour afin de quadrupler sa production. Qu'est-ce qui l'en a empêchée? Le syndicat qui était reconnu comme l'unité de négociation, le syndicat des commis à la vente au détail, a fait valoir que selon ses conditions, on ne pouvait travailler que cinq jours par semaine à raison d'un seul quart par jour. Le syndicat a refusé